

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 25 janvier 2007 portant nomination des  
membres de la commission de réaffectation des centres  
psycho-médico-sociaux officiels subventionnés**

**A.Gt 20-03-2019**

**M.B. 02-05-2019**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, tel que modifié, et notamment l'article 67, § 1<sup>er</sup> ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007 portant nomination des membres de la commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, tel que modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 05 septembre 2013, du 8 octobre 2013, du 24 octobre 2013, du 8 mars 2016 et du 12 septembre 2016 ;

Considérant qu'il convient de remplacer les Présidents démissionnaires ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007 portant nomination des membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, les modifications suivantes sont apportées :

1° les mots «Alain WEYENBERG, attaché f.f. à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé président» sont remplacés par les mots «Mme Dominique FIEVEZ, Attachée f.f., est nommée présidente de la Commission de réaffectation» ;

2° un nouvel alinéa 2, rédigé comme suit, est inséré : «Mme Sabrina GOUIGAH, Attachée, est nommée présidente suppléante de la Commission de réaffectation».

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Article 3.** - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 mars 2019.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des Chances et des Droits des Femmes,

R. DEMOTTE

---

La Ministre de l'Education,

M.-M. SCHYNS

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la simplification  
administrative,

A. FLAHAUT

